



**MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY  
SIÈGE SOCIAL**

3110, boulevard Martel  
Saint-Honoré, GOV 1L0  
Tél. : 418 673-1705  
Télec. : 418 673-7205  
Sans frais : 1 888 673-1705

**MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY  
POINT DE SERVICE**

449, rue Principale,  
Saint-Félix-d'Otis, GOV 1M0  
Tél. : 418 544-0113  
Télec. : 418 544-1081

## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 12 juin 2018, le conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay a adopté le règlement numéro 17-376 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Fjord-du-Saguenay afin de rendre applicable la décision rendue par la CPTAQ (dossier 405783) qui ordonne l'exclusion de la zone agricole des lots 16, 17, 28, 76, 77, 143 et 20-1 ainsi que d'une partie des lots 20-5, 27-11, 26, 29, 73 et 75, tous du rang Nord du cadastre du canton de Dumas, en la circonscription foncière de Chicoutimi dans la municipalité de Petit-Saguenay.
2. Ce règlement a pour but de modifier le schéma d'aménagement afin de rendre applicable la décision rendue par la CPTAQ qui ordonne l'exclusion de la zone agricole d'une superficie totale d'environ 102,65 hectares. Il en résulte la modification de l'affectation agricole dévitalisé par une affectation récréative. Il vise également à intégrer dans le document complémentaire du schéma une grande partie des objectifs et critères contenus dans le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE) et à assujettir l'aménagement des terrains et les constructions prévues à un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).
3. Le règlement numéro 17-376 est entré en vigueur le 31 juillet 2018, soit le jour de la signification par le sous-ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Marc Croteau, que le règlement numéro 17-376 respectait les orientations du gouvernement en matière d'aménagement du territoire.
4. Ce règlement peut être consulté au bureau de la MRC du Fjord-du-Saguenay situé au 3110, boulevard Martel, Saint-Honoré, GOV 1L0, ainsi qu'au point de service situé au 449, rue Principale, Saint-Félix-d'Otis, GOV 1M0, pendant les heures de bureau.

DONNÉ à Saint-Honoré, ce 15 septembre 2018.

Christine Dufour  
Directrice générale et secrétaire-trésorière